

**Annexe 2 : SUPPLEMENT au diplôme Master Professionnel  
« Enseignement - Génie Civil »**

# Annexe descriptive au diplôme M2 Génie Civil spécialité professionnelle « Enseignement - Génie Civil »

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

## UNIVERSITE DE TOULOUSE 3

### 1 - Informations sur le titulaire du diplôme :

- 1-1- Nom(s) patronymique : Prénom :
- 1-2- Date de naissance (J/M/A) :
- 1-3- Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :XXXXXXXXXXXX

## 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

### 2.1. Intitulé du diplôme :

**Master Sciences, Technologies, Santé à finalité recherche  
Mention Sciences Pour l'Ingénieur  
Spécialité : « Enseignement -Génie civil »**

### 2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

**Génie Civil**

### 2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme ::

**Université de Toulouse 3**

### 2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

### 2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

**Français**

-----

## 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

### 3.1. Niveau du diplôme :

**Grade de Master : bac + 5 ; soit 120 crédits ECTS en supplément aux 180 crédits européens (ECTS) de la licence**

### 3.2. Durée officielle du programme d'étude :

**Le Master se déroule sur 4 semestres après une licence.**

### 3.3. Conditions d'accès :

**Les étudiants titulaires d'une Licence Sciences Technologie Santé mention Sciences pour l'ingénieur ou mention Mécanique et ingénierie, ont un accès de droit en M1**

**Les étudiants ayant une autre licence de l'Université Paul Sabatier ou d'une autre université dans un domaine connexe de celui de ces licences peuvent accéder au M1 sous réserve d'un avis favorable de la commission d'admission.**

**Un accès est aussi possible au troisième semestre après sélection sur dossier**

**Les titulaires du M1 de cette mention, les titulaires de M1 d'autres universités dans un domaine connexe, peuvent accéder au M2 Enseignement après une sélection sur dossier.**

## 4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

### 4.1. Organisation des études :

**Les enseignements sont organisés en formation initiale, pour un plein temps.**

4.2. Exigences du programme (cf document SUP/SCUIO- à lire impérativement avant la rédaction de cette rubrique):

1) Domaines des savoirs

**Le domaine des savoirs est celui de la conception des matériaux et des structures pour la construction des bâtiments, ouvrages d'art et voies de communication, usuellement regroupés sous le nom de « génie civil ». Il s'agit en particulier de maîtriser les savoirs nécessaires pour la réalisation, la mise en œuvre et la durabilité des matériaux de construction : béton, acier, bois lamellé collé, matériaux routiers, et de maîtriser les techniques de dimensionnements des ouvrages (géotechnique, fondation, structures soumises aux actions permanentes, d'exploitation, climatiques et accidentelles : béton armé, béton précontraint, ouvrages mixtes...) et de leur réalisation (conduite de projet, économie de la construction).**

2) Compétences scientifiques générales

- **Savoir formuler un matériau de construction durable, en particulier**
  - Béton ordinaires
  - Bétons à hautes performances
  - Liant routiers
  - Acier
  - Liaison acier béton
- **Savoir concevoir une structure de bâtiment ou d'ouvrage d'art soumise à divers types de sollicitations. Parmi les techniques de conception nous trouvons en particulier :**
  - Le béton armé
  - La charpente métallique
  - Le béton précontraint
  - La charpente lamellée collée
  - Les constructions mixtes
- **Maîtriser des méthodes de réalisation**
  - Organisation de chantier
  - Risques et sécurité
- **Connaître l'économie de la construction**
  - Etude prix
  - Suivi financier d'un chantier
  - Environnement juridique d'un chantier

3) Compétences disciplinaires spécifiques

- **Concevoir et préparer le travail à réaliser en classe (effectuer des recherches documentaires...)**
- **Transmettre des connaissances (savoirs théoriques, savoirs-faire) et donner des méthodes pour les acquérir**
- **Evaluer le niveau d'acquisition des connaissances des élèves**
- **Proposer des sujets d'examens et procéder à leur correction**
- **Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement**
- **Participer au suivi d'orientation et d'insertion des élèves**
- **Etre spécialisé dans l'enseignement d'une discipline spécifique**
- **Développer l'organisation d'activités socioculturelles**

4) Compétences transversales

**Connaître les applications pédagogiques du matériel informatique et audiovisuel**

*Compétences organisationnelles*

- **Travailler en autonomie : gérer son temps, établir des priorités, s'auto-évaluer**
- **Utiliser les technologies de l'information et de la communication**

*Compétences relationnelles*

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communications, prendre la parole en public,
- Travailler en équipe : s'intégrer dans une équipe, collaborer

5) Compétences additionnelles

- Savoir traduire un savoir théorique sous forme de leçons, exercices
- Savoir adapter sa pratique professionnelle à la discipline enseignée
- Adapter sa pédagogie à la diversité des élèves
- Etre capable de travailler au sein d'une équipe pédagogique
- Entretenir des relations avec les parents d'élèves
- Se montrer solide au niveau physique et psychologique
- Faire preuve de patience, de rigueur, d'autonomie

6) Contexte professionnel

- Peut travailler en collège, lycée, classe préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs
- Peut exercer ses fonctions dans un établissement relevant du secteur public ou privé
- Peut travailler dans les lycées français à l'étranger
- Peut être spécialisé auprès d'élèves présentant certaines difficultés (élèves handicapés, retards scolaires...)
- Après quelques années d'ancienneté, peut se présenter au concours de chef d'établissement scolaire ou d'inspecteur de l'éducation nationale

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
<b>SEMESTRE 1 :</b>	
UE Actions sur les structures.....	6
UE Conception parasismique.....	4
UE Analyse des structures en béton armé .....	8
UE Analyse des structures en acier .....	8
UE Anglais et communication .....	4
.	
<b>SEMESTRE 2 :</b>	
UE Calcul des structures mixtes et bois .....	8
UE Contraintes environnementales .....	8
UE Calcul géotechnique.....	8
UE Initiation à la recherche.....	3
UE Gestion des entreprises.....	3
<b>SEMESTRE 3 :</b>	
UE1 : Connaissance du système éducatif	3
UE2 : Anglais	3
UE3 : Complément de formation génie civil et habitat 1	6
UE4 : Complément de formation génie civil et habitat 2	6
UE5 : Approche méthodologique / analyse génie civil	6
UE6 : Approche méthodologique / analyse génie civil	6
<b>SEMESTRE 4</b>	
UE1 : stage de pratique accompagnée, pédagogie	6
UE2 : Ingénierie de formation en science et technique	3
UE3 : Préparer une séquence d'enseignement 1	9
UE4 : Préparer une séquence d'enseignement 2	9
UE5 : Analyse de situation professionnelles	3
Total crédits :	120

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE peut faire l'objet de contrôles en examen final, en contrôle continu ou en contrôle partiel, écrit et/ou oral. Chaque UE est notée de 0/20 (note minimum) à 20/20 (note maximum); 10/20 est la note suffisante pour la validation d'une UE. Chaque semestre est acquis dès lors que la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par leur coefficient, est supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune de ces notes n'est inférieure à 6/20 (8/20 pour certaines UE fondamentales). Le diplôme est obtenu dès lors que tous les semestres le constituant ont été validés.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

## 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur :

**Le titulaire du Master professionnel, « Enseignement –Génie Civil peut poursuivre en doctorat après avoir validé un stage de recherche en laboratoire**

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Non applicable

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires

<http://www-lmdc.insa-toulouse.fr/pres/agreggc/>

6.2. Autres sources d'informations :

Site Internet de l'Université: <http://www.ups-tlse.fr/>  
<http://genie-civil.scola.ac-paris.fr/diplomes/referentiel.htm>  
[http://www.planete-tp.com/rubrique.php3?id\\_rubrique=8](http://www.planete-tp.com/rubrique.php3?id_rubrique=8)

----

## 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

7.2. Signature :

7.3. Qualité du signataire :

7.4. Tampon ou cachet officiel :

----

## **8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**

Sources :

- [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)  
<http://www.anpe.fr/espacecandidat/romeligne/RliIndex.do>  
fiche ROME 22121 « Enseignant d'enseignement général »

- [www.cidj.net](http://www.cidj.net)  
<http://www.cidj.com/Viewdoc.aspx?docid=273&catid=1>  
fiche métier « professeur de lycée et collège »

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
<http://www.onisep.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/gp/page/accueil.espace.metiers>  
fiche métier « professeur de lycée et collège »

- [www.lesmetiers.net](http://www.lesmetiers.net):  
<http://www.lesmetiers.net/popup.html>  
fiche métier « professeur d'enseignement général et technologique du second degré »